

Formation

Salle des marchés publics

Durée

- 1 journée

Pré-requis

- Etre adhérent au GIP e-bourgogne-franche-comté
- Connaitre l'environnement Windows
- Savoir utiliser à minima les outils de bureautique et de compression

Les objectifs de cette formation

Cette formation vous permettra d'appréhender les fonctionnalités principales de la salle des marchés en adéquation avec les obligations réglementaires.

A l'issue de la formation vous devrez être capable de

- Créer une consultation
- Publier un avis d'appel public à la concurrence (JAL et BOAMP)
- Suivre la vie de la consultation
 - Suivi des registres
 - Modification d'une consultation
 - Gestion des échanges
- Ouvrir une offre
- Notifier une offre électroniquement

Déroulement de la formation

1) Administrer la salle des marchés

- Paramétrer des alertes électroniques
- Créer des comptes BOAMP (Bulletin officiel d'annonces des marchés publics), JAL (journaux d'annonces légales) et autres
- Ajouter un fournisseur de documents

2) Mettre en ligne une consultation

- Créer une procédure adaptée
- Gérer la publicité
- Modifier une consultation avant validation
- Approuver et valider une consultation
- Modifier une consultation en ligne

3) Suivre les registres

- a) Observer le registre des retraits
- b) Observer le registre des questions
- c) Observer le registre des dépôts

4) Ouvrir et analyser une offre électronique

- a) Ouvrir en ligne ou hors ligne
- b) Demander des compléments

5) Attribuer et notifier une offre électroniquement

- a) Renseigner la décision
- b) Gérer le contrat (données essentielles)
- c) Envoyer les courriers de rejet
- d) Notifier électroniquement le marché